

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 30 ET 31 MAI 2022**

**Point 19 de l'ordre du jour**

**Transmission du postulat déposé par Mmes Estelle Zermatten et Catherine Oberson,  
et MM. Hervé Aubert et Hervé Ruffieux, au nom du groupe PLR,  
demandant une étude pour l'obtention du statut de site touristique  
via la mise sur pied d'un groupe de travail ad hoc**

Lors de la séance du 21 mars 2022, Mmes Estelle Zermatten et Catherine Oberson, et MM. Hervé Aubert et Hervé Ruffieux ont déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 2 mai 2022, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

**Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mmes Estelle Zermatten et Catherine Oberson, et MM. Hervé Aubert et Hervé Ruffieux, au nom du groupe PLR, demandant une étude pour l'obtention du statut de site touristique via la mise sur pied d'un groupe de travail ad hoc.**

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE BULLE**

**La Présidente**

**Emmanuelle Favre Gende**

**La Secrétaire**

**Nicole Jacqueroūd**

## **Postulat demandant une étude pour l'obtention du statut de site touristique via la mise sur pied d'un groupe de travail ad hoc**

*« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux et généraux,*

*Le 28 mai 2018, deux anciens élus avaient déposé le postulat « Bulle, ville touristique, pour une politique ambitieuse du tourisme. ». Une année plus tard, le Conseil communal y répondait favorablement en mentionnant que le Groupement des commerçants Bulle – La Tour-de-Trême (GCBLT) était aussi favorable. Au vu du potentiel touristique de la ville, le Conseil communal était prêt à se mettre autour de la table avec le GCBLT pour définir un périmètre et les différentes modalités liées aux contraintes et problématiques à anticiper, en vue de déposer une demande motivée auprès du Conseil d'Etat afin que Bulle obtienne le statut de site touristique saisonnier.*

*Nous voilà, près de trois années plus tard, et à ce jour aucune démarche n'a été entreprise. Permettez-nous de rappeler certains éléments : Bulle se développe à vitesse grand V. Nous sommes toujours au milieu de deux grands sites visités, soit plus de 400'000 fois pour la Chocolaterie de Broc et plus de 1'200'000 fois pour Gruyères. Bien évidemment, ces chiffres datent d'avant la pandémie de Covid-19. Il est aussi important de relever que Bulle est un pôle touristique dans le Plan Directeur régional au même titre que Charmey, Gruyères et Moléson. Les années à venir pour notre ville s'annoncent mouvementées par toutes les constructions et rénovations de certains lieux emblématiques.*

*La nouvelle gare va tout prochainement être opérationnelle et modifiera probablement certaines habitudes. Elle drainera grand nombre de pendulaires et visiteurs notamment avec la ligne Berne-Broc Fabrique. Elle sera aussi occupée par de nombreux commerces qui pourront étendre leurs heures d'ouverture. Nous voyons cette évolution d'un bon œil, mais le développement d'un nouveau centre constitue un risque considérable pour notre centre historique, ses commerçants et ses restaurateurs qui risquent de voir leur fréquentation et le passage de clients diminuer. Les hôtels s'étendent et la gare en accueillera aussi un. N'est-il donc pas important que les touristes puissent découvrir, apprendre, visiter nos lieux historiques ? La gare accueillera aussi l'Office du tourisme qui disposera d'un guichet avec les TPF pour apporter les renseignements nécessaires. Avons-nous prévu d'indiquer le guichet de l'Office du tourisme ? Avons-nous prévu d'indiquer la direction pour le centre-ville ? Existera-t-il une offre combinée pour des nuitées avec des restaurateurs ?*

*Le Musée gruérien fera peau neuve d'ici quelques années et sera également mis en lien avec le Château. Ces deux institutions de notre ville ont le potentiel nécessaire pour attirer les personnes à venir les découvrir. Est-il prévu de faire une offre combinée pour les visites ?*

*Les espaces sportifs vont aussi se développer avec le nouveau centre sportif, la piscine, le skatepark et le stade. Ces lieux vont par conséquent amener bon nombre de visiteurs ou utilisateurs, de passage ou sur place pour quelques jours le temps d'une compétition par exemple. Est-il prévu de mettre en avant les lieux à visiter pour les sportifs, leur entourage dans un guide qu'ils pourraient recevoir à leur arrivée ?*

*Les acteurs culturels jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune et nous pouvons compter sur nombre de personnes dynamiques et motivées à organiser des concerts, mettre sur pied des espaces de rencontres éphémères, des expositions d'art, des manifestations diverses et variées. Espace Gruyère accueille aussi des manifestations de petite et grande envergure. Tous ces événements drainent beaucoup de personnes et nous pensons toujours que des synergies doivent être créées pour que ces visiteurs profitent de notre ville et de son centre historique.*

*Notons tout de même que le label « AVEC Bulle, cité de Rencontres » a permis de développer le marché du samedi et le marché de Noël. Ceux-ci rencontrent un franc succès, ce qui laisse penser que la population apprécie pouvoir se rencontrer davantage. Ce label pourrait-il encore se développer pour créer des offres combinées lors des Goûts et Terroirs par exemple ?*

*Tous ces exemples montrent que Bulle est une ville dynamique qui croît et qui dispose du potentiel pour remplir les critères d'une ville touristique. Ne serait-il pas agréable de se promener un dimanche dans la Grand-rue et de voir notre centre animé comme un autre jour, si ce n'est plus ?*

*Nous demandons au Conseil communal de mettre sur pied un groupe de travail rapidement avec des membres du Conseil communal et général, le représentant de la culture pour la Ville, un représentant de la Gruyère Tourisme et un représentant du GCBLT. L'objectif est de définir une politique touristique claire en réunissant les acteurs centraux pour anticiper les synergies et offres qui pourraient être proposées. Enfin, de motiver une demande auprès du Conseil d'Etat afin que Bulle obtienne le statut de site touristique permanent ou saisonnier en fonction des discussions qui auront eu lieu préalablement.*

*Merci de votre attention. »*